

Fiduciaires et compagnies de fonds disponibles

Compagnies « Alliance »		IA Fiducie	Banque Manuvie	B2B Banque	Contact
Fonds communs de placement (Courtier 7599)	Investia	X		X	1-888-684-5548 www.investia.ca
	CCM - IA Clarington	X		X	1-800-530-0204 www.iaclarington.com
	AGF - Placements AGF			X	1-844-865-4320 www.agf.com
	AIM - Invesco			X	1-800-200-5376 www.invesco.ca
	ATL - Gestion d'actifs CIBC/Renaissance			X	1-888-888-3863 www.investissementsrenaissance.ca
	BIP - Gestionnaire d'actifs Bridgehouse			X	1-877-768-8825 www.bridgehousecanada.com
	CIG- Placements CI			X	1-800-668-3528 www.cifunds.com
	DYN - Dynamique			X	1-800-268-8186 www.dynamic.ca
	NBC – Banque nationale			X	1-877-463-7627 www.bninvestissements.ca
	FID - Fidelity			X	1-800-263-4077 www.fidelity.ca
	MFC - Mackenzie			X	1-800-387-0615 www.mackenziefinancial.com
	NWT- Placements NEI			X	1-888-286-5835 www.placementsnei.com
	TML - Franklin Templeton			X	1-800-897-7281 www.franklintempleton.ca
	MMF - Manuvie		X		1-800-567-9170 www.manuvie.ca
	Autres – Marquest/Canoe/ Fiera/ Natixis			X	

Note : Ce tableau est destiné exclusivement aux représentants d'Investia. Plusieurs particularités non mentionnées dans ce document peuvent s'appliquer aux prêts des différentes compagnies. Il est recommandé de consulter les guides et sites Internet des compagnies que vous sélectionnez. Nous ne sommes aucunement responsables des erreurs ou omissions dans le contenu de ce document. Les taux mentionnés dans ce document peuvent changer sans préavis. Préparé par Jean Rochon. Révisé 17 janvier 2024

Sommaire - Détails des fiduciaires

	Montant minimum et termes	Remboursement et versements	Taux variables	Taux fixes	Modalités / Remarques	Contact
IA Fiducie	<p>12 à 24 mois (V) Minimum : 1 000 \$ Maximum : 5 000 \$</p> <p>5 ans ou moins (V) 5 000 \$ à 12 499 \$</p> <p>6 à 10 ans (V) 12 500 \$ et plus Maximum : 50 000 \$</p> <p>Comptes autogérés Investia seulement Sauf IA Clarington peut être au nom du client</p>	<p>Choix de la date entre le 1^{er} et le 28^e jour du mois suivant</p> <p>1^{er} versement : 30 jours ou reporté 120 jours après l'approbation du prêt</p>	<p>Moins de 5000 \$: 12 mois : TP + 1,75% 24 mois : TP + 1,75% 36 à 120 mois : N/D</p> <p>Plus de 5000 \$: 12 mois : TP + 0,25% 24 mois : TP + 0,75% 36 à 60 mois : TP + 1,75% 72 à 120 mois : TP + 2,50 %</p> <p>Le taux comprend un rabais de ½ % Après le 9 février 2024, le taux sera majoré de ½ %</p>	<p>Veillez consulter : www.iafiducie.ca</p> <p>Une partie ou la totalité du prêt REER peut être versée dans le REER de l'emprunteur et/ou dans le REER du conjoint Le conjoint doit être co-emprunteur</p>	<p>Veillez utiliser le formulaire « Demande et contrat de prêt » (RER TF11-1), disponible sur www.iafiducie.ca en ligne ou par courrier (originaux seulement)</p> <p>Bilan financier à remplir Enquête de crédit Frais de transactions : voir guide F13-565 Voir guide F50-615 + F50-643</p> <p><u>Date limite : 29 février 2024</u></p> <p>https://iafiducie.ca/formulaires-documentation</p>	<p>www.iafiducie.ca</p> <p>IA Fiducie : 418 780-5928 IA : 1 855-684-5515 IA 1-844-744-4272 Télécopieur 418-684-5161</p> <p>1080, Grande -Allée Ouest C.P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3</p> <p>epargne@ia.ca</p> <p>IAQTRANSACTIONS@IA.CA RI-CREDIT@IA.CA</p>
B2B Banque	<p>1 à 2 ans (V et F) Minimum : 2 500 \$* Maximum : aucun</p> <p>3 à 10 ans (V) Minimum : 2 500 \$ Maximum : aucun</p> <p><i>*Le minimum est de 1000\$ pour Placements CI et Placements AGF</i></p>	<p>Paiement : Choix de la date entre le 1^{er} et le 28^e jour du mois suivant</p> <p>1^{er} versement (différé) jusqu'à 6 versements mensuels, soit 180 jours après la date du prêt</p>	<p>1 an : TP + 1,00% 2 ans : TP + 1,50% 3 ans : TP + 2,50% 4 ans : TP + 2,50% 5 ans : TP + 2,50% 6 ans : TP + 3,25% 7 ans : TP + 3,25% 8 ans : TP + 3,25% 9 ans : TP + 3,25% 10 ans : TP + 3,25%</p>	<p>1 an : 10,70 % 2 ans : 11,70 %</p>	<p>Soumission disponible en ligne sur le site EASE (seulement)</p> <p>Preuve de revenus nécessaire pour prêt de 50 000 \$ et plus.</p> <p>Frais : versement de 50 \$ sans provision</p> <p><u>Date limite : 29 février 2024</u></p> <p>https://b2bbanque.com/fr/centreree/index</p>	<p>question@b2bbanque.com www.b2bbank.com www.ease.b2bbanque.com Ease : 1 866 884-9407</p> <p>Service clientèle B2B Banque : 1 888 374-9911 (Fr) 1 800 263-8349 (Ang) Télécopieur : 1 866 941-7711 416-941-7714 B2B Banque (prêt) 199 rue Bay, bureau 600, C.P. 279 Succ. CC, Toronto (ON) M5L0A2</p>

LÉGENDE : TP : Taux préférentiel (taux privilégié) – V : Taux variable – F : Taux fixe Taux préférentiel au 17 janvier 2024 : 7,20%

Note : Ce tableau est destiné exclusivement aux représentants d'Investia. Plusieurs particularités non mentionnées dans ce document peuvent s'appliquer aux prêts des différentes compagnies. Il est recommandé de consulter les guides et sites Internet des compagnies que vous sélectionnez. Nous ne sommes aucunement responsables des erreurs ou omissions dans le contenu de ce document. Les taux mentionnés dans ce document peuvent changer sans préavis. Préparé par Jean Rochon. Révisé 17 janvier 2024

Sommaire - Détails des fiduciaires

	Montant minimum et termes	Remboursement et versements	Taux variables	Taux fixes	Modalités / Remarques	Contact
Banque Manuvie	<p><u>Ordinaire</u> 12 à 24 mois (V): Minimum: 1 000 \$ Maximum: 30 780 \$</p> <p><u>Accélérateur</u> 12 à 60 mois (V) 5 000 \$ à 50 000 \$</p> <p><u>Accélérateur maximum</u> 12 à 120 mois (V) 10 000 \$ à 150 000 \$</p> <p>Pour produits Manuvie seulement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CIG Manuvie • Compte Avantage • Fonds communs de placement Manuvie 	<p>Choix de la date de versement</p> <p><u>Ordinaire</u> Versements égaux sur 12 à 24 mois ou différé de 120 jours</p> <p><u>Accélérateur</u> Versements égaux sur 12 à 60 mois</p> <p><u>Accélérateur maximum</u> Versements égaux sur 12 à 120 mois</p>	<p><u>Ordinaire</u> 12 à 24 mois : TP + 0,5%</p> <p><u>Accélérateur</u> 12 à 60 mois TP +1,5 %</p> <p><u>Accélérateur maximum</u> 12 à 120 mois TP +2,5 %</p>	N/D	<p><u>Ordinaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Formulaire d'autorisation du client #AB0404F <p><u>Accélérateur #AB0415F</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de demande de préautorisation, formulaire Bancolien #AB0474 <ul style="list-style-type: none"> • <u>Demandes en ligne (Bancolien)</u> <p><u>Demande papier seulement # AB0415F pour Accélérateur et Accélérateur maximum</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisez votre code individuel de Banque Manuvie sur la demande de prêt et votre code de représentant sur le formulaire d'investissement <p>Date limite : 29 février 2024 Date limite Accélérateur : 16 février 2024 Date limite Accélérateur maximum : 16 février 2024</p> <p>Note : Pour les prêts en ligne, les documents doivent être envoyés par la suite par télécopieur. Ne pas envoyer les originaux. Le représentant doit être inscrit à Infoprep. Avoir deux pièces d'identité du client</p>	<p>www.manulifebank.com</p> <p>Tél. : 1-800-567-9170 Télec. : 1-877-565-2265 Télec. : 1-866-236-7317 Télec. : 1-519-747-2486 500, King Street North Waterloo (Ontario) N2J 4C6</p> <p>www.conseiller.manuvie.ca</p> <p>www.manuvie.ca/conseillers</p> <p>Courriel : conseiller@manuvie.ca</p>

LÉGENDE : TP : Taux préférentiel (taux privilégié) – V : Taux variable – F : Taux fixe

Taux préférentiel au 17 janvier 2024 : 7,20 %

Note : Ce tableau est destiné exclusivement aux représentants d'Investia. Plusieurs particularités non mentionnées dans ce document peuvent s'appliquer aux prêts des différentes compagnies. Il est recommandé de consulter les guides et sites Internet des compagnies que vous sélectionnez. Nous ne sommes aucunement responsables des erreurs ou omissions dans le contenu de ce document. Les taux mentionnés dans ce document peuvent changer sans préavis. Préparé par Jean Rochon. Révisé 17 janvier 2024